ÉLECTIONS LÉGISLATIVES : MARS 1967

Chatenay-Malabry, Chatillon-sous-Bagneux, Clamart
Fontenay-aux-Roses, Le Plessis-Robinson, Sceaux.

12e Circonscription
des Hauts-de-Seine



JEAN FONTENEAU

Maire de CLAMART
Ancien Combattant (1939-1945)

Centre Démocrate

Remplaçant éventuel :

Bernard GERMOND
de Châtillon-sous-Bagneux

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Répondant à l'appel de nombreux citoyens de notre circonscription, je sollicite vos suffrages aux Élections Législatives.

J'ai le devoir de vous exprimer mes orientations et de définir l'action que j'entreprendrai à l'Assemblée Nationale, si vous m'accordez votre confiance.

Je suis DÉMOCRATE, attaché à la RÉPUBLIQUE, au progrès social, à la liberté, à la coopération internationale.

DÉMOCRATE, j'ai voté comme 85 % de Français la constitution de 1958 qui est notre règle. J'exigerai son application pour le fonctionnement de nos institutions, dans l'ÉQUILIBRE DES POUVOIRS et la STABILITÉ.

DÉMOCRATE, je suis respectueux de l'élection au Suffrage Universel du Président de la République, gardien permanent des intérêts de l'Etat.

DÉMOCRATE, je suis convaincu que la stabilité, la continuité de la République reposent dans le bon et libre fonctionnement des Institutions et non sur les seules décisions du Chef de l'Etat, ou d'une majorité inconditionnelle. Ceux qui proclament « de GAULLE ou le CHAOS » démontrent, eux-mêmes, la fragilité d'un système dépendant d'un homme seul.

DÉMOCRATE et attaché aux libertés, je me refuse à toute compromission avec le parti communiste.

La continuité de la République, la stabilité des Institutions, l'efficacité de l'Etat, impliquent la présence à l'Assemblée Nationale de députés démocrates. Il faut des hommes capables de traduire les aspirations des citoyens — d'exposer leurs problèmes de vie — de défendre leurs libertés.

Ainsi, la législation, l'action du Gouvernement, la gestion des Services Publics, s'exerceront dans l'intérêt du PEUPLE, sous le contrôle indispensable de ses parlementaires.

Le choix n'est pas, comme on veut le faire croire, entre les hommes et la politique du passé et les hommes et la politique du présent. Il faut PRÉPARER ET CONSTRUIRE résolument l'AVENIR.

PAR UNE POLITIQUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE qui permette l'accueil de 11 millions d'enfants en 1970 dans les écoles, et de 800.000 étudiants dans les Facultés.

Or, aujourd'hui nos classes sont surchargées, les locaux universitaires sont insuffisants, les maitres trop peu nombreux.

On doit improviser la prolongation de la scolarité, prévue pourtant depuis 1959.

IL FAUT des crédits suffisants pour construire les équipements indispensables et assurer la revalorisation de la fonction enseignante.

IL FAUT déterminer de façon précise un plan général de l'enseignement et de la formation professionnelle permettant la préparation des jeunes aux responsabilités et leur en assurant l'accès selon leurs goûts et leurs compétences.

PAR UNE POLITIQUE DU LOGEMENT — qui permette la construction de 600.000 logements par an, pendant 20 ans, pour sortir de la stagnation où nous restons depuis 8 ans. Elle doit s'accompagner d'une amélioration du financement de l'accession à la propriété pour les jeunes ménages — la réalisation de logements locatifs — une politique courageuse des loyers — une urbanisation efficace liée à une politique foncière.

PAR UNE POLITIQUE ÉCONOMIQUE D'EXPANSION

QUI ASSURE le plein emploi, aujourd'hui menacé par le chômage, une juste répartition du revenu national et le relèvement du niveau de vie des travailleurs, des familles et des personnes âgées qui reste tragiquement insuffisant et parfois même se dégrade.

QUI PERMETTE les équipements collectifs nécessaires au mieux-être de tous les Français (écoles, facultés, hôpitaux, sports, culture, mais aussi : transports, routes, autoroutes, téléphone) où notre retard s'accentue par rapport à l'étranger.

QUI FACILITE l'esprit d'entreprise et maintienne la propriété commerciale.

POUR CELA il faut une relance des investissements publics, donnant le coup de fouet indispensable pour permettre à notre Pays de tenir sa place dans le MONDE MODERNE. Les investissements privés, par le recours à l'épargne individuelle ou l'autofinancement des entreprises doivent de même contribuer à cette expansion. Une politique fiscale équitable doit les y encourager.

CETTE POLITIQUE doit se réaliser dans un climat de confiance, par le dialogue entre les pouvoirs publics et les organisations représentatives des travailleurs et des responsables d'entreprises.

Ayant consacré de longues années au service du bien commun, je connais ces problèmes tels qu'ils se posent sur notre circonscription.

MAIRE DE CLAMART, je les vis chaque jour au contact de nos populations :

— détresse des mal logés,
— besoins des jeunes en matière de loisirs et de sports,
— insuffisance de ressources et solitude des personnes âgées,
— soucis des femmes seules,
— inquiétude des rapatriés qui attendent toujours leur indemnisation.

La solution de ces problèmes dépend des choix politiques et des options budgétaires, que seule peut décider l'Assemblée Nationale.

JE SUIS CONVAINCU que l'avenir nous commande de nous engager résolument dans la construction de l'EUROPE.

L'unité de l'Europe, fédérale et démocratique, est le seul moyen de donner à notre peuple l'indépendance, la sécurité et la prospérité.

L'EUROPE UNIE conditionne l'efficacité du dialogue avec les grandes nations, la participation, sans gaspillage, à l'aide aux pays en voie de développement, la garantie de la PAIX que nous appelons de tous nos vœux.

POUR PRÉPARER CET AVENIR... VOUS VOTEREZ :

Jean FONTENEAU

Vu : le Candidat.

Société Ternard - Clamart